



FINALE DU CONCOURS DE PLAIDOYERS DU COLLÈGE DE DROIT

FINALE DU CONCOURS DE PLAIDOYERS DU COLLÈGE DE DROIT

12 juin 2023

Centre Assas, 92 rue d'Assas 75006 Paris

La troisième édition du concours de Plaidoyers du Collège de droit aura lieu le lundi 12 juin 2023.

Après les éliminatoires de la journée, **la finale se tiendra à 18h00 dans le Patio du centre Assas**. Elle opposera les meilleurs orateurs.

Le jury sera présidé par [Stéphane BRACONNIER](#), président de l'université.

Le concours de Plaidoyers du Collège de droit est un concours d'art oratoire dont la particularité est qu'il permet aux étudiants de s'affronter dans des procès fictifs inspirés de romans.

Cette année, l'équipe pédagogique a sélectionné trois romans :

- > Le Loup des steppes de Hermann Hesse;
- > La lettre écarlate de Nathaniel Hawthorne;
- > Léviathan de Paul Auster.

Des prix seront remis aux meilleurs orateurs.

Le concours de Plaidoyers du Collège de droit est placé sous la responsabilité pédagogique du Professeur [Nicolas CORNU-THÉNARD](#).

Accès libre sur inscription préalable pour le public non inscrit au Collège de droit, avant le 9 juin :
collegededroit@u-paris2.fr